

15ème législature

Question N° : 25738	De Mme Virginie Duby-Muller (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > animaux	Tête d'analyse > Détresse des éleveurs face aux attaques de loups	Analyse > Détresse des éleveurs face aux attaques de loups.
Question publiée au JO le : 14/01/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 15/03/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la détresse des éleveurs face aux attaques de loups. Les dommages ont considérablement augmenté depuis le début de l'année 2019. En Haute-Savoie, au 31 octobre 2019, la direction départementale des territoires faisait mention de 113 signalements enregistrés depuis le début de l'année, avec 299 victimes environ. Parmi ceux-ci, 72 constats sont indemnisables au titre du loup pour un minimum de 236 victimes. L'évolution par rapport à 2018 est de + 31 % pour les constats et + 30 % pour les victimes, sachant que toutes ne sont pas retrouvées. Les éleveurs sont aujourd'hui découragés. Ils demandent une meilleure évaluation des dégâts par l'État, notamment des dommages liés aux animaux prédatés non retrouvés et les perturbations induites (perte de fertilité des animaux, épuisement des éleveurs,). Ils souhaitent aussi une reconnaissance des spécificités des pratiques pastorales extensives en Haute-Savoie. Aussi, elle souhaite connaître ses propositions sur le sujet.